



Qu'est-ce que les 1000 premiers jours de l'enfant ?

Bien identifié par les travaux scientifiques, les 1000 premiers jours c'est d'abord un moment unique de développement intense de l'enfant.

Courant de la grossesse au seuil de l'école maternelle, les 1000 premiers jours de l'enfant forment une période clef pour son développement et sa vie future.

C'est une période de vulnérabilités et le moment de créer des environnements protecteurs, dans lesquels répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant : tant alimentaires et physiques qu'affectifs et relationnels. Mais aussi un moment où, tout en devenant parent et avec tous les changements que cela implique, il est important de prendre soin de soi et d'être attentif à ses besoins, en mobilisant les ressources, les services et les professionnels des 1000 premiers jours.

C'est aussi, et peut-être surtout, une période clef pour le développement de l'enfant, sa santé, son bien-être et celui de ses parents. Pendant cette période, le cerveau de l'enfant se développe plus qu'à tout autre moment. C'est le moment de poser avec lui certaines des fondations de sa vie : pour lui et pour l'adulte qu'il deviendra.

C'est enfin un moment où agir contre les inégalités et leur reproduction. Lutter contre les inégalités de destin appelle un investissement sur les déterminants des inégalités sociales, à la racine, en amont. C'est ainsi que le chantier des 1000 premiers jours s'articule étroitement avec l'engagement n°1 de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté : [l'égalité des chances dès les premiers pas](#).

Le chantier des 1000 premiers jours est avant tout une main tendue aux parents : une invitation à vivre pleinement ce moment clef avec leur enfant, pour son développement et sa santé future.

Appuyé sur les recommandations du [rapport de la commission d'experts présidée par Boris Cyrulnik](#), le secrétaire d'Etat à l'enfance et aux familles a lancé à l'automne 2020 le chantier des 1000 premiers jours. Il vise à informer, encourager et soutenir les parents pour qu'ils puissent vivre cette période unique, pour le bien-être de leur enfant et d'eux-mêmes.

- ✓ En les invitant à prendre du temps pour construire la relation avec leur enfant. En particulier, le congé paternité et d'accueil de l'enfant est ainsi de 25 jours depuis le 1^{er} juillet 2021, dont 7 obligatoires.
- ✓ En mettant à leur disposition des informations simples, accessibles et fiables, appuyées sur les connaissances scientifiques. Une application est par exemple développée par une start-up d'Etat. Des groupes de parents sont également expérimentés par les Caf.
- ✓ En améliorant l'accompagnement des parents pendant toute la période, tâchant d'éviter les discontinuités et de renforcer le soutien aux moments clefs : l'Entretien Prénatal Précoce, le séjour à la maternité, le retour à domicile et les premières semaines. Mais aussi en développant l'offre de soutien à la parentalité et notamment celle de répit parental.
- ✓ En proposant un accompagnement renforcé selon les besoins des parents. En particulier en déployant un service adapté aux parents en situation de handicap, en expérimentant des référents de parcours périnatalité ou encore en renforçant les moyens de prise en charge des détresses parentales psychologiques.
- ✓ En améliorant encore la qualité des modes d'accueil du jeune enfant. Car ils sont aussi bien des solutions d'articulation entre vie professionnelle, sociale et familiale que des lieux de développement, de socialisation, d'éveil et des moyens de lutte contre les inégalités et leur reproduction.

Le chantier des 1000 premiers jours vise ainsi d'abord à créer du lien.

Il promeut une nouvelle politique publique conçue autour des besoins de l'enfant et vise la création d'un environnement favorable pour y répondre. Dans ce but, le chantier des 1000 premiers jours propose une approche globale qui met au centre de la politique publique le développement de l'enfant pendant ses 1000 premiers jours. Il invite à décloisonner les approches, à créer de la continuité entre le temps de la grossesse, celui de la naissance et des premières semaines et celui des premières années, à encourager les échanges et la coordination entre des différents professionnels et les différents services des 1000 premiers jours, notamment entre le secteur de la santé et le secteur social des modes d'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité.

Le chantier des 1000 premiers jours s'insère dans les stratégies et programmes nationaux et locaux. Ce n'est pas un nouveau plan mais une volonté d'articulation, autour des jeunes enfants et de leurs (futurs) parents, des plans et programmes nationaux et locaux. Tels que la [stratégie nationale de santé 2018-2022](#), le [plan priorité prévention](#), le [plan national santé environnement](#) et les projets régionaux de santé. Mais aussi la [stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté](#), la [stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance](#) ou le [plan de lutte contre les violences faites aux enfants](#) et les mesures issues du Grenelle contre les violences conjugales.

A quoi servent les appels à projet 1000 premiers jours de l'enfant ?

Avec les appels à projets régionaux lancés en juin & juillet 2021, le ministère des solidarités et de la santé veut encourager dans les territoires l'approche intégrée des 1000 premiers jours.

Grâce aux collectivités, aux associations, aux acteurs privés marchands, à l'Etat et à la Sécurité sociale, la France est riche des nombreux professionnels et services qui entourent dès aujourd'hui les (futurs) parents et les jeunes enfants. Ainsi, l'enjeu est souvent moins la création de nouveaux services que la bonne connaissance de ce qui existe et leur articulation.

En invitant toutes les Agences Régionales de Santé (ARS) et les Directions Régionales de l'Economie, de l'Emploi et des Solidarités (DREETS) à lancer des appels à projet, le Secrétaire d'Etat à l'enfance et aux familles souhaite soutenir l'émergence de projets adoptant l'approche « en coutures anglaises » du chantier des 1000 premiers jours. Des projets construits à partir des besoins des parents et des enfants, adaptés à leur quotidien, à leur rythme et à leurs lieux de vie, réunissant les services et professionnels des secteurs sanitaire et social, pour un meilleur accompagnement des parents et au bénéfice du développement et de la santé de l'enfant.

Ces appels à projets sont encadrés par l'instruction [SGMCAS/2021/74](#).

Pour coller aux besoins et à l'inventivité des territoires, les appels à projets 1000 premiers jours sont régionaux.

Les projets doivent s'inscrire sur au moins l'un des 6 axes prioritaires :

- 1° Le repérage des situations de fragilité et l'accompagnement des parents sans rupture tout au long des 1000 premiers jours ;
- 2° Le développement d'actions en promotion de la santé pour les plus petits (nutrition, environnement, expositions aux substances toxiques dès la période préconceptionnelle dans le milieu professionnel, au domicile, dans les lieux d'accueil du jeune enfant, etc.)
- 3° La prévention de l'isolement et de l'épuisement des parents, notamment des mères en post-partum ;
- 4° L'aménagement des lieux et de l'offre pour favoriser l'éveil culturel et artistique des tout-petits, notamment des plus défavorisés ;
- 5° La conciliation des temps entre vie professionnelle et parentalité ;
- 6° La place du père ou du second parent.

ARS et DREETS définissent leurs attendus. Elles peuvent choisir de ne retenir que certains axes. Elles peuvent cibler certains territoires de la région tels que les [QPV](#) (quartiers prioritaires de la politique de la ville), les [ZRR](#) (zones de revitalisations rurales) ou les collectivités engagées dans le programme [Petites Villes de Demain](#) pour lesquelles les services des 1000 premiers jours sont aussi des ingrédients d'attractivité. Elles peuvent encourager des articulations avec d'autres dispositifs tels que les [Cités Educatives](#), les [Etablissements de Services](#), les [Tiers-lieux](#) ou les [Maisons France Service](#).

ARS et DREETS organisent la sélection des projets en tâchant d'associer leurs partenaires des 1000 premiers jours, en particulier les Caf, les Cpm, les Commissaires à la lutte contre la pauvreté et les Directions régionales aux affaires culturelles.

Les lauréats seront connus et présentés en septembre 2021.



**Les 1000 premiers
jours, là où tout
commence**

Pour tout renseignement ou pour rejoindre la communauté des *Territoires des 1000 premiers jours*,
contacter la direction du projet 1000 premiers jours 1000premiersjours@sg.social.gouv.fr